



ACCORD DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

La Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}

B.P. 361 – Bafoussam – Cameroun

Email : www.mairiebafoussam.com

Représentée par le Maire, Dr. **Jules Hilaire Focka Focka** d'une part

Et

Association dénommée Projet Intégré pour la Promotion de l'Auto-Développement (PIPAD)

B.P. 191 Dschang.

Email : pipadcamer@yahoo.com

Représentée par son PCA, **Dr. Martin SANOU SOBZE** ;

Et d'autre part

Association dénommée ALA Milano Onlus

B.P. Via Boifava 60/a, 20142 - Milano

Email : www.alamilano.org

Représentée par son président **Dr. VINCENZO Cristiano**

¹



PREAMBULE

- Considérant la convention bipartite qui préexiste entre le PIPAD et l'Association Italienne ALA-MILANO Onlus;
 - Considérant que la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} est l'une des Communes située au centre de la ville de Bafoussam avec une posture de seconde Capitale économique du Pays, au regard des multiples Potentialités dont qu'elle regorge ;
 - Considérant que le PIPAD est une association à but non lucratif exerçant principalement dans les domaines socio-sanitaires et développement intégré durable, avec pour objectif entre autre contribuer au développement de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} ;
 - Considérant que ALA Milano Onlus est une association italienne à but non lucratif exerçant principalement dans les domaines socio-sanitaires et développement intégré durable, avec pour objectif entre autre contribuer au développement de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}
 - Considérant qu'un partenariat entre la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, le PIPAD et ALA-Milano Onlus est susceptible de renforcer davantage les liens d'amitié, de coopération au développement entre l'Italie et le Cameroun d'une part, les objectifs de sensibilisation des populations pour une prise de conscience sur les enjeux du développement local, la vulgarisation des initiatives et des actions de la Commune pour la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations locales d'autre part ;
- Les trois parties afin de mener une synergie d'action au profit de la population locale via l'expertise de terrain apportée par le PIPAD et ALA-Milano Onlus, se sont rapprochées et ont convenu ce qui suit :

Article 1 – OBJET :

Le présent protocole définit le cadre de partenariat entre les trois parties afin de faciliter la collaboration pour rendre plus efficace et plus efficiente les actions de développement local à l'initiative de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}, par le biais du facteur des associations pluridisciplinaires que sont le PIPAD et ALA-Milano Onlus ;

Article 2 – PROCEDURE

Le présent accord qui constitue le point de départ de la collaboration entre les signataires définit les responsabilités de chaque partie.

Article 3 – Domaine d'intervention

La collaboration prévoit la réalisation conjointe et coordonnée des programmes et projets de coopération. Elle se constitue en des appuis et des échanges pour l'efficacité des initiatives et des actions à travers les activités ci-après :

- **Alinéa 1 : « Projet Intégré pour la Promotion de l'Auto-développement »**

- Créer au sein de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} un incubateur d'entreprise destiné à la sensibilisation des jeunes de la commune, l'amélioration de leurs capacités en entreprise et la création des emplois ;
- Réaliser en collaboration avec la Commune des activités de prévention et sensibilisation dans le domaine des maladies infectieuses et tropicales ;
- Rechercher des financements pour la mise en œuvre des programmes et projets de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er};
- Organiser des séminaires et Conférences
- Organiser des enquêtes socio-anthropologiques auprès des populations de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er};

- **Alinéa 2 : « ALA Milano Onlus »**

- Créer au sein de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} un incubateur d'entreprise destiné à la sensibilisation des jeunes de la commune, l'amélioration de leurs capacités en entreprise et la création des emplois ;
- Faciliter la formation des jeunes et du personnel de la Commune de Bafoussam 1^{er} par les institutions italiennes
- Faciliter les échanges entre les experts italiens, les Conseillers municipaux et le personnel de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er};
- Organiser des réunions entre la Commune et ses partenaires Italiens ;

The bottom right corner of the page contains three handwritten signatures or initials. One is a large, stylized signature, and two are smaller, more compact initials or signatures.

- Faciliter le jumelage entre les communes Italiennes et celle de Bafoussam 1^{er} à travers un mandat de représentation délivré par le Maire ;
- Apporter son expertise en terme de ressources humaines pour la formation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de ces différents projets ;
- Appuyer la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} dans le domaine de l'énergie renouvelable et les nouvelles technologies.
- Mettre sur pied un système d'aménagement de l'espace urbain (Hygiène environnementale, forage d'eau potable, énergie renouvelable, aménagement du réseau électrique et des routes)

- **Alinéa 3 : La Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er}**

- Accueillir et prendre en charge les volontaires du PIPAD et d'ALA-Milano dans le cadre des activités de cet accord, ainsi que leur sécurité ;
- Mettre à la disposition du PIPAD et d'ALA-Milano un local au sein de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er} servant de siège du point focal PIPAD-ALA Milano pour le suivi des différents projets ;
- Faciliter les contacts entre le PIPAD- ALA Milano et les différentes autorités administratives et traditionnelles de la commune ;
- Préparer et présenter des projets communs pour la recherche de financements, pour une autonomie financière de la commune d'Arrondissement de Bafoussam 1^{er};
- Mettre à disposition du PIPAD-ALA MILANO un espace pour l'implantation de l'incubateur ;

Article 4 – DUREE DU PROTOCOLE : le présent protocole est consenti pour une durée de trois (03) années renouvelable par tacite reconduction ;





Article 5 - RUPTURE DU PRESENT PROTOCOLE : la rupture du présent protocole peut se faire à l'initiative de l'une ou l'autre partie en cas d'inobservation des clauses après une mise en demeure restée sans suite pendant un mois au maximum ;

Article 6- DIFFERENDS : En cas de différends, le règlement à l'amiable est choisi par les trois parties ;

Lu et approuvé par les trois parties ;

Fait à Milan, le 05 Juillet 2016

Pour la Commune de Bafoussam 1^{er}

Lu et approuvé

LE MAIRE
Dr Jules Hilaire FOCKA FOCKA

Pour le PIPAD

Lu et approuvé

LE PCA
Martin SANOU SOBZE

Pour Ala Milano Onlus

Lu et approuvé

LE PRESIDENT
Vincenzo Cristiano